

Les femmes en Nouvelle-France

Jan Noel



Société historique du Canada
Brochure historique n° 59

Rédactrices de la collection

Nancy McMahon

Archives nationales du Canada

Denise Rioux

Archives nationales du Canada

**Droits réservés par
La Société historique du Canada
Ottawa, 1998**

ISBN 0-88798-200-X *Brochures historiques*

ISSN 0700-6950 *Brochures historiques*

(imprimé)

ISSN 1715-8613 *Brochures historiques* (En
ligne)

Canadian Historical Association

C H A

S H C

Société historique du Canada



Illustration de la couverture :

Détail tiré de *The Orphan's* ou *Le couvent des Ursulines*. Gravure de James Mason d'après un dessin de Richard Short. Archives nationales du Canada, C-358

L'auteur

Jan Noel enseigne l'histoire du Canada et des rapports hommes-femmes à l'Université de Toronto à Mississauga. Elle a fait ses études supérieures à l'Université d'Ottawa et à l'Université de Toronto. Son article «New France : Les femmes favorisées» (1979, révisé 1997) est bien connu des étudiants en histoire du Canada et en histoire des femmes. Enfin, la Société historique du Canada lui a décerné le prix John A. Macdonald en 1996 pour *Canada Dry: Temperance Crusades Before Confederation* qu'elle couronnait ainsi livre de l'année en histoire du Canada.

Les femmes en Nouvelle-France

Puissante image que celle d'ancêtre fondateur. La plupart des « mères fondatrices » sont des créatures mythiques, comme la louve qui allaita les jumeaux Romulus et Remus, fondateurs de Rome, ou la mère céleste des Iroquois qui, après être tombée dans la mer, façonna la Terre en disposant de la boue sur le dos d'une tortue. Dans la réalité, les « fondateurs » ont une personnalité masculine : ce sont les chasseurs qui gagnèrent l'Amérique en franchissant le détroit de Béring à la recherche de gibier, les conquistadors espagnols et, bien sûr, les pèlerins américains. Toutefois, l'histoire du Canada se signale par un nombre inusité de femmes parmi ses fondateurs. En fait, l'un des premiers historiens de la nation fut une religieuse, Marie Morin. En 1697, celle-ci commença à coucher sur le papier les premiers chapitres de l'histoire de Montréal (qui portait à l'origine le nom de Ville-Marie), parallèlement à la chronique de son couvent. Ce sont aussi des religieuses qui, en 1639, ouvrirent à Québec le premier hôpital au nord du Mexique. Jeanne Mance, qui fonda Montréal en 1642 avec le gouverneur de Maisonneuve, occupe une place de premier plan dans de nombreux ouvrages sur les origines du Canada. Marie de l'Incarnation, tour à tour collectrice de fonds, ambassadrice, interprète et enseignante durant les premières décennies d'existence de la ville de Québec, est un personnage presque aussi illustre. À la même époque, Marguerite Bourgeoys fonda des écoles qui mirent l'instruction publique à la portée de la population de la colonie.

De nombreux historiens préfèrent parler des gens ordinaires au lieu de s'étendre sur la vie des héros ou des figures de proue de l'un ou l'autre sexe. C'est donc dans cet esprit qu'une grande partie de la présente brochure portera sur des femmes typiques de cette période : les « filles du roi » et leurs descendantes. Malgré tout, nous nous intéresserons d'abord à la petite minorité de femmes atypiques : les pionnières religieuses connues sous le nom de « dévotes » qui furent les « mères fondatrices » auxquelles nous venons de faire allusion, puis les femmes autochtones et les représentantes de la noblesse qui se signalèrent à l'attention par leurs actes ou leurs réactions face aux hasards de la guerre ou aux bouleversements démographiques. Ce n'est qu'ensuite que nous nous pencherons sur l'histoire des filles du roi, ces jeunes femmes arrivées par pleins navires de 1663 à 1673 ont donné naissance à un grand nombre de familles canadiennes-françaises dont les descendants peuplent aujourd'hui le Québec. Enfin, nous concluons cet exposé par l'histoire des générations

ultérieures, à l'époque où la Nouvelle-France était devenue une colonie prospère, et où les femmes étaient en mesure de mener une existence plus normale à la ville ou à la campagne.

La vie n'était pas rose dans cette colonie hantée par le spectre de la guerre. Durant son siècle et demi d'existence, les conflits y firent rage une bonne centaine d'années. Sur la demi-douzaine de générations qui y vécurent depuis la fondation du premier établissement permanent de la colonie, à Port-Royal en 1604, jusqu'à sa conquête par la Grande-Bretagne, en 1760, aucune n'a connu une paix ininterrompue. La France revendiquait alors un territoire qui s'étendait d'est en ouest de l'Acadie (dont le centre occupait l'actuelle Nouvelle-Écosse) jusqu'au delà des Grands Lacs et qui, par la vallée du Mississipi, s'étirait vers le sud jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Étant donné que ses ennemis, tant anglais qu'amérindiens, refusaient de faire droit à ces prétentions, la Nouvelle-France dut garnir d'éclaireurs, de soldats et de massives fortifications de pierre le périmètre de ce territoire.

La colonie vivait sous les armes. Les Français étaient considérablement inférieurs en nombre à la fois aux colons anglais du sud et aux Amérindiens. Lorsque la Nouvelle-France finit par tomber, en 1760, elle ne comptait que 70 000 habitants, en comparaison des 1 500 000 colons américains. Si elle résista si longtemps, ce ne fut qu'en embrigadant pratiquement tous ses nobles dans l'armée (par contraste avec la France, où de nombreux aristocrates s'adonnaient à l'administration, à la gestion de propriétés et à d'autres entreprises paisibles) et en enrôlant dans la milice tous les autres hommes de seize à soixante ans.

Pendant que certains hommes s'en allaient guerroyer, d'autres partaient commercer. On estime que 18 à 25 pour cent d'entre eux se livraient légalement à la traite des fourrures, tandis qu'un grand nombre se lançaient dans le commerce illégal. La traite des fourrures, qui fut d'abord une activité estivale, se déplaça graduellement vers l'ouest tout en devenant l'affaire de professionnels à plein temps. Quant aux marchands de Québec, ceux-ci se rendaient fréquemment à Louisbourg ou en France. À force d'aller commercer ou guerroyer, quantité d'hommes étaient périodiquement absents de leur foyer. Ainsi que nous le verrons, cette situation fut lourde de conséquences pour les femmes.

Les dévotes

Les premiers Européens à s'établir dans la colonie sont les représentants des compagnies de fourrures, qui se regroupent dans les postes de traite installés en lisière de la forêt à Port-Royal, Tadoussac et Québec. La

population de ces établissements est en grande majorité masculine, mais, vers 1640, une poignée de femmes quittent la France pour traverser l'Atlantique et venir s'installer ici dans de petits couvents de bois rond. À l'intérieur de ces habitations ouvertes aux quatre vents, la neige s'amoncelle sur les lits, et le gel pétrifie la nourriture sur les tables. Les occupantes supportent ces épreuves tout en vivant dans l'angoisse de la prochaine attaque des Iroquois. Parce qu'elles comptent parmi les rares personnes assez braves (ou assez inconscientes?) pour se lancer dans une telle aventure, elles prendront place parmi les fondateurs de la Nouvelle-France — et, par voie de conséquence, du Canada. Les grossières constructions de bois rond où elles habitent se transformeront en puissantes institutions qui, au cours des trois prochains siècles, influenceront sur l'existence de centaines de milliers de personnes.

Pourquoi ces femmes sont-elles venues ici? La Réforme protestante déclenchée en 1517 par la révolte de Martin Luther contre la corruption de l'Église catholique a précipité les Catholiques dans un mouvement autoréformateur nommé Contre-Réforme, ou Réforme catholique. Des ordres religieux pleins de zèle ont alors surgi pour remplacer les anciens, jugés trop tièdes. Ce sont eux qui se sont lancés dans la première campagne intensive de conversion du bas peuple européen, qui mêle encore à son catholicisme diverses coutumes païennes, comme celle qui consiste à danser dans les cimetières. Des gens richement vêtus prospectent les ruelles à la recherche d'orphelins et de mendiants. Les Jésuites, qui forment la nouvelle « armée » consacrée au service du pape, fondent des écoles privées pour transformer en dévots catholiques les fils de famille — la future classe dominante de l'Europe. Un certain nombre de courtisans renoncent même aux atours immodestes et aux liaisons illicites. Au lieu de se bâtir un second château ou de donner un bal costumé, ils distribuent leur fortune à des missions en pays lointains. Nouvellement éveillés au sens réel de leur religion, ils ne peuvent supporter l'idée que les âmes païennes de Chine, du Brésil ou du Canada doivent renoncer au ciel parce que personne n'a pris la peine de leur en montrer le chemin.

Bien que, depuis des siècles, l'Église catholique réserve aux hommes ses plus grands honneurs — le pontificat, les évêchés, le droit de dire la messe et d'administrer les sacrements — elle n'en révère pas moins Marie, la mère du Christ, et diverses saintes. À l'époque de la Contre-Réforme, de nouvelles dévotions à l'Enfant Jésus et à sa mère semblent d'ailleurs indiquer que cette influence féminine est redécouverte. Enfin, il y a longtemps que des femmes, religieuses ou laïques charitables, se livrent à de bonnes actions dans leur entourage immédiat. Toutefois, le XVII^e siècle

se signale par le grand nombre de femmes farouchement décidées à aller plus loin et suffisamment indépendantes, riches ou douées pour le faire. C'est la première fois que des religieuses quittent leur cloître pour traverser l'océan, sans que la perspective de se faire martyriser par des peuplades hostiles semble trop les émouvoir.

Certaines des femmes les plus éminentes de la Cour ont trop de responsabilités, ou sont trop âgées, pour quitter la France. Elles décident donc d'ouvrir largement leur bourse à d'autres qui pourront ainsi partir à leur place. Elles contribueront grandement à compenser la défaillance des sociétés commerciales qui n'ont jamais envoyé aux postes fondés de 1604 à 1608 par Samuel de Champlain et d'autres explorateurs les colons et les provisions qu'elles leur avaient promis. Madame de Guercheville, première dame d'honneur de la reine, est la première aristocrate à manifester de l'intérêt pour la Nouvelle-France. Elle y finance les activités des Jésuites et attire sur la colonie l'attention des autres membres de sa classe. La Société Notre-Dame de Montréal, qui fondera Ville-Marie, comprend parmi ses trente-cinq membres huit femmes fortunées. La reine de France en personne, Anne d'Autriche, a subventionné cette association et apportera par la suite une aide financière à des émigrantes désireuses de gagner Montréal. La femme d'un gouverneur de Paris fournira de l'argent pour fonder l'hôpital et le couvent des Ursulines de Québec, et madame de Bullion, veuve du surintendant des finances de France, donnera plusieurs milliers de livres pour l'hôpital de Montréal.

D'autres femmes, plus jeunes, gagnent en personne la Nouvelle-France. Marie de Savonnières est une religieuse de vingt-deux ans adorée de ses parents, dont elle brise le cœur en quittant définitivement la France pour aller instruire les jeunes filles autochtones. Marie Forestier a à peu près le même âge lorsqu'elle devient l'une des fondatrices de l'Hôtel-Dieu, un hôpital qui existe encore de nos jours à Québec. En 1642, en plein cœur de la forêt, des femmes assistent à la cérémonie consacrant la fondation de Ville-Marie, où des lucioles illuminent la lampe du sanctuaire. Qui d'autre qu'une poignée de visionnaires plus préoccupés de leur salut que de leur survie irait fonder une ville au fin fond d'une nature sauvage sur laquelle règne l'une des nations les plus craintes du continent, celle des Iroquois? En moins d'une décennie, 15 des 65 colons initiaux auront été tués. Jeanne Mance, une dame bien née possédant l'expérience du métier de garde-malade et capable de « s'oublier elle-même », passe son temps à panser les plaies occasionnées par les tomahawks et à retirer des flèches de la chair des blessés. Elle est venue fonder un hôpital avec l'argent de madame de Bullion, mais, en 1651, lorsque la situation deviendra

désespérée, elle prendra l'initiative de consacrer ces fonds à une cause plus musclée : recruter des soldats français pour sauver la ville.

Par contraste, Marguerite Bourgeoys est pratiquement sans le sou lorsqu'elle débarque avec un petit sac pour tout bagage afin d'ouvrir une école dans une étable abandonnée. Ses émules françaises ou amérindiennes, tout aussi démunies, fonderont d'autres écoles dans les villages amérindiens et au sein de la population paysanne européenne. Aimées du peuple entre autres parce qu'elles n'exigent pas de rétribution, les disciples de Marguerite Bourgeoys finiront par fonder une douzaine d'écoles, dont une à Louisbourg, sur le littoral atlantique. Marguerite Bourgeoys et Jeanne Mance feront également plusieurs voyages en France afin d'y recruter des colons de sexe féminin pour la colonie.

Marie de l'Incarnation, une femme d'affaires de la ville de Tours, est également emportée par la ferveur de son époque. Veuve à dix-neuf ans, elle dirige l'entreprise de transport de son beau-frère jusqu'à ce que son fils atteigne l'âge de onze ans. Incapable de résister à l'appel de la vocation, elle confie l'éducation du garçonnet à des parents, en dépit de ses pleurs, et entre au couvent. Après avoir lu des récits envoyés de Québec par les premiers missionnaires jésuites, qui réclament des femmes dévouées pour s'occuper des petites amérindiennes, elle fait un rêve où la mère du Christ l'appelle là-bas. Ayant franchi l'Atlantique en 1639, elle fonde avec deux autres religieuses un couvent d'Ursulines pour l'éducation des fillettes autochtones — et, par la suite, françaises. Elle attire l'attention des Français sur la petite colonie désespérée, et y fait affluer leurs deniers, en écrivant quelque douze mille lettres où elle rapporte les aventures des missionnaires et décrit les coutumes des Amérindiens. À Québec, elle joue un rôle diplomatique auprès des Amérindiens en acceptant leurs filles comme pensionnaires, ce qui est conforme à la coutume autochtone consistant à échanger des enfants. Elle est d'ailleurs remarquablement bien informée de leur culture, au point de composer des dictionnaires en Huron et en Algonquin.

Certaines de ces premières dévotes ont, aux yeux des modernes, un comportement quasi incompréhensible — elles se flagellent ou voient le diable leur apparaître — qui pourrait faire douter de leur santé mentale. En tout cas, elles ne correspondent certainement pas à l'idée qu'on peut se faire aujourd'hui de la féminité. Marie de l'Incarnation est une grande femme raisonnable possédant, à en juger d'après ses portraits, une allure plutôt « masculine ». Bien qu'elle se distingue par son opposition aux châtements corporels, qui sont pratique courante en France dans les foyers et les écoles de l'époque, elle est dotée d'un tempérament autoritaire et

doit constamment se faire violence pour ne pas houspiller ses subordonnées. Des mères supérieures plus douces feront leur apparition par la suite, mais, au début, une constitution de fer est sans doute un atout.

En dépit de ces femmes remarquables, l'Église demeure une institution patriarcale, solidement ancrée dans les traditions grecque, romaine et judaïque de supériorité masculine. Les ecclésiastiques de sexe masculin possèdent l'autorité officielle sur les couvents — leur règlement, leur budget, leurs activités — et se font un plaisir de l'exercer. Lorsque Marguerite Bourgeoys voudra s'opposer au projet que nourrit son évêque d'enfermer ses institutrices itinérantes derrière les murs d'un couvent, il lui faudra l'aide d'un allié masculin en France. Les mères supérieures n'arriveront pas toujours à faire triompher leur point de vue, mais elles évinceront plus d'un évêque importun qui aura voulu modifier la règle de leur ordre.

Jusqu'en 1663, année où la France donne enfin à sa colonie un gouvernement officiel et lui envoie des soldats, les dévotes fournissent des fonds et des services essentiels à une colonie sérieusement menacée de disparaître. Bien que leur activité missionnaire n'apporte aux Amérindiens que des bienfaits modérés, elle sert les intérêts de l'État de nombreuses manières. En effet, ces femmes amènent avec elles des colons (dont les artisans qualifiés venus construire leurs écoles et leurs couvents), offrent l'hospitalité aux immigrants et prodiguent des soins médicaux aux marins et autres gens dont le commerce de la colonie a besoin. Leurs hôpitaux s'inscrivent en faux contre l'opinion des médecins qui ne voient dans ces établissements d'avant l'ère moderne que de simples « mouvoirs ». Au fil des siècles, les visiteurs de l'Hôtel-Dieu de Québec porteront aux nues sa lingerie immaculée et la propreté irréprochable de ses salles, ainsi que le dévouement de ses religieuses qui remplissent tous les rôles, de l'aide-infirmière jusqu'à la pharmacienne et l'infirmière. À la fin du XVII^e siècle, le taux de mortalité y sera inférieur à huit pour cent. Aujourd'hui encore, les écoles et les hôpitaux fondés par les sœurs de l'Hôtel-Dieu, les Ursulines et les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame sont toujours au service des Canadiens. Contrairement aux ordres masculins, les couvents auront tôt fait d'attirer de nombreuses vocations chez les Canadiennes. Les dévotes serviront ainsi d'exemple et de modèle à de nombreuses générations de femmes catholiques.

Bien sûr, tous les pays possèdent des « mères fondatrices » qui ont porté et élevé leurs « grands hommes ». Certains historiens professionnels ont d'ailleurs commencé à accorder une plus grande place aux mères, ainsi

que les traditions orales l'ont toujours fait. Malheureusement, les livres d'histoire font trop souvent la part belle aux hommes, en oubliant la majorité des femmes et en ne se questionnant pas sur l'absence de celles-ci dans les sources consultées. Si les hommes récoltent les lauriers, c'est pour être allés là où les autres ont craint de se rendre, pour avoir consigné et fait connaître les premières décennies de l'histoire du nouveau pays, pour avoir rallié des partisans et pour avoir noué des relations avec les peuples autochtones. Or, une « particulière beauté » de notre histoire, c'est que les femmes en ont fait tout autant.

Les peuples autochtones

On trouve, au sein des peuples autochtones, des femmes qui, à l'instar des dévotes, ont fait preuve d'un caractère hors du commun. Plusieurs d'entre elles se sont efforcées de convaincre leur peuple que ses nouveaux alliés français ne sont pas étrangers à tous les horribles malheurs qui s'abattent sur eux. Voici, par exemple, en quels termes une Montagnaise exprime ce point de vue : « Ne vois-tu pas que nous mourons tous depuis qu'on nous a parlé de prier Dieu; où sont tes parents, où sont les miens, la plupart sont morts, il n'est plus temps de croire ».

Les Amérindiens vivent une situation assez difficile. En effet, la colonisation française a marqué un moment exceptionnel dans l'évolution multimillénaire des habitants du Nouveau Monde. Les groupes qui entretiennent des rapports étroits avec les Français, comme les Montagnais et les Hurons, ont été décimés, tandis que leur travail, leurs outils, leur religion et leurs coutumes sociales se sont transformés dans l'espace d'une vie humaine. Ainsi que nous le verrons, les relations entre les sexes commencent également à changer.

Les anthropologues ne manqueront pas de signaler le pouvoir étonnant dévolu aux femmes chez les Iroquois, ennemis des Français. L'un des premiers ethnologues américains, Lewis Henry Morgan, tout en affirmant que les hommes iroquois jouissent d'une condition supérieure, attirera l'attention sur le pouvoir dont disposent leurs femmes en matière agricole et matrimoniale. Pour sa part, Friedrich Engels verra un exemple précoce d'égalitarisme sexuel dans la société iroquoise d'avant l'apparition de la propriété privée. Selon lui, cette dernière incite les hommes à exiger de leurs femmes obéissance et fidélité afin d'empêcher la propriété paternelle de passer aux mains d'un « héritier » qui ne soit pas réellement leur fils. D'autres estimeront que le facteur clé réside dans le rôle joué en agriculture par les femmes iroquoises, qui produisent et gèrent la plus grande partie de la nourriture. Par exemple, le maïs étant conservé dans une longue

maison sous la garde des matrones, celles-ci peuvent refuser d'approvisionner une expédition guerrière qu'elles désapprouvent. La parenté et le domicile sont tous deux déterminés par la lignée féminine. Les hommes emménagent dans la longue maison de la famille de l'épouse, qu'ils doivent approvisionner en gibier; il leur faut également plaire à leur puissante belle-mère sous peine d'être privés de gîte. La société iroquoise ne constitue toutefois pas un véritable matriarcat, car, bien que les matrones puissent choisir et déposer les chefs de la ligue, ceux-ci appartiennent au sexe masculin. Il est difficile d'évaluer la balance des pouvoirs dans ce peuple, en partie parce que les notions iroquoises de propriété et d'autorité politique sont loin d'être aussi clairement définies que chez les Européens, mais les femmes y possèdent indéniablement une autorité considérable. On constate également un niveau élevé d'égalité sexuelle chez les Montagnais, une communauté de chasseurs-cueilleurs alliée aux Français. Chez eux, les femmes ne semblent pas avoir besoin de « demander la permission » bien souvent!

Tant chez les Iroquois que chez les Montagnais, les relations sexuelles prémaritales sont de règle, et il est relativement facile au mari ou à la femme de se séparer. Ces coutumes qui ne seront pas étrangères aux Canadiens de l'avenir choquent les Européens du XVII^e siècle. Elles perturbent tout particulièrement les missionnaires, qui accordent un grand prix à la chasteté, surtout féminine. Lorsque les Jésuites fondent des villages pour leurs convertis, ils tentent de persuader les épouses de se montrer plus soumises; ils humilient les femmes indépendantes et donnent l'absolution aux hommes qui battent une épouse désobéissante. De nombreuses femmes s'élèvent contre cette attitude. Marie de l'Incarnation se heurte également à une résistance lorsqu'elle tente d'éduquer des jeunes filles amérindiennes en vue de leur faire épouser des Français. Tenues trop longtemps à l'écart de leur peuple et de leurs propres coutumes, les filles sont souvent la proie d'une mélancolie telle qu'elle ruine leur santé. Après avoir œuvré de nombreuses années auprès de ces jeunes filles, Marie de l'Incarnation concédera être à peine arrivée à en civiliser une sur cent.

Malgré tout, certains autochtones des deux sexes deviennent d'ardents chrétiens. Hurons et Montagnais se convertissent en foule, surtout après avoir vu une bonne moitié de leur peuple anéantie par des épidémies. Même de nombreux Iroquois finissent par ravalier leur hostilité pour aller vivre dans des missions telles que Kahnawake ou Oka. Dans ces missions, la conception européenne faisant de l'homme un agriculteur chef du foyer et soutien de la famille finira graduellement par remplacer les pratiques

anciennes, plus égalitaires. À d'autres points de vue, par contre, l'isolement des missions contribuera à garder vivante la culture autochtone.

La vie d'Eunice Williams offre un bon exemple de l'attrait que le mode de vie autochtone peut présenter aux yeux des femmes. En 1704, cette fille d'un ministre congrégationaliste de Deerfield, au Massachusetts, est âgée de sept ans lorsque toute sa famille est prise en otage à l'occasion d'un raid. La mère d'Eunice, affaiblie par un récent accouchement, ne survivra pas à la marche forcée qui, à travers la forêt, les mène jusqu'au Canada. Les habitants de la Nouvelle-Angleterre envoient alors des émissaires porteurs d'une rançon récupérer cette famille tenue en haute estime. Finalement, le révérend Williams et ses enfants seront renvoyés chez eux — à l'exception d'Eunice. Élevée à la mission de Kahnawake par les Amérindiens, celle-ci se convertit au catholicisme et, à l'âge de seize ans, épouse un Mohawk. Elle refuse obstinément toutes les invitations à retourner à Deerfield. Parvenue à l'âge mûr, elle finira par céder et rendra visite à sa famille éplorée, mais son mari et elle-même, répugnant à pénétrer dans la maison, camperont alors au grand air et sembleront soulagés de rentrer à Kahnawake. Eunice n'est que l'une des captives originaires de Nouvelle-Angleterre qui choqueront leurs contemporains en préférant la vie chez les Amérindiens à une existence « civilisée ».

En dehors des « Indiens des missions », il existe des groupes dispersés d'autochtones au Labrador, en Gaspésie et dans les vastes régions qui s'étendent au nord et à l'ouest de Québec. Ils n'ont que des rapports limités avec les Français, et leur mode de vie traditionnel ne se modifie que lentement. Les femmes amérindiennes et les commerçants français contractent des mariages « à la façon du pays », parfois durables, mais pas nécessairement. Le mari bénéficie alors de privilèges de traite dans la communauté de son épouse et profite de l'adresse de cette dernière à manier le canoë et à lui fournir les provisions dont il a besoin (entre autres les innombrables paires de mocassins qui s'avèrent nécessaires pour parcourir des sentiers accidentés). Les femmes peuvent acquérir de l'influence à titre de médiatrices entre les deux cultures. Elles peuvent aussi bénéficier d'une existence physiquement plus facile que celle de portefaix que leur réservent certaines communautés. Dans l'Ouest, les commerçants et leurs épouses autochtones se regroupent dans des villages de bois rond autour de nombreux forts français. En fait, ce sont les premiers habitants de ce qui deviendra Détroit et d'autres villes au nom français dispersées dans tout le Middle West américain. Les Amérindiennes en question se font catholiques, mais conservent des éléments de la langue, du vêtement, du régime alimentaire et d'autres coutumes de leur peuple

d'origine. Leurs mariages à la façon du pays produisent dans l'Ouest un peuple distinct, les Métis. Bien après la chute de la Nouvelle-France, ceux-ci agiront comme interprètes, guides et commerçants dans les régions occidentales de l'Amérique du Nord, en plus de fonder la province du Manitoba.

La noblesse

Tournons-nous maintenant vers une catégorie très différente d'habitants de la Nouvelle-France qui préfère la dentelle et le satin au daim et à la verroterie. Perchée au sommet de la société, la noblesse constitue un groupuscule qui réunit à peine entre trois et six pour cent de la population. Ses membres occupent la plupart des postes dirigeants de l'administration, de l'armée et de l'Église, en plus de posséder une grande partie des seigneuries. Dans certaines familles nobles, des femmes se livrent à des activités qui surprendront les historiens de l'avenir convaincus que les dames bien nées étaient, par tradition, plutôt passives. La famille de Claude de Ramezay, gouverneur de Montréal au début du XVIII^e siècle, constitue un exemple frappant de ce phénomène. En effet, la femme et l'une des filles de Claude de Ramezay se livreront au commerce, tandis qu'une autre de ses filles, mère Saint-Claude de Ramezay, pourrait être décrite comme une « nonne guerrière ». Cette famille mérite qu'on s'y intéresse de plus près. Bien qu'elle fasse preuve d'une activité tout à fait particulière, elle nous aidera à comprendre par l'exemple un code de conduite qui lancera dans la vie publique bon nombre de dames de la noblesse.

Mère Saint-Claude de Ramezay est née dans la colonie en 1697. Après être entrée au couvent de l'Hôpital Général de Québec, elle a prononcé ses vœux à l'âge de dix-neuf ans. Comme de nombreuses représentantes de la noblesse, elle se hisse à des postes administratifs et, en septembre 1759, lorsque les armées du général Wolfe escaladeront la falaise pour écraser les Français sur les plaines d'Abraham, elle sera devenue la mère supérieure du couvent. L'hôpital est un édifice magnifique élevé au milieu des champs qui bordent les murailles de la ville. Il cumule également les fonctions d'asile des indigents et d'école pour les demoiselles de la bonne société. Durant la guerre, mère Saint-Claude et les autres religieuses estiment de leur devoir de soigner les blessés des deux camps. En fait, elles traitent si bien les envahisseurs britanniques que ceux-ci promettent de les protéger après la chute éventuelle de la colonie. On prétend que les fantassins anglais ressentent un « bonheur indicible » lorsqu'ils quittent leur infect hôpital régimentaire pour les salles immaculées où les bonnes soeurs leur prodiguent des soins éclairés.

Les exploits de mère Saint-Claude seront relatés par John Knox, un capitaine de l'armée britannique qui campe devant les murailles de Québec après la victoire des plaines. On l'a chargé de garder l'hôpital et d'empêcher ses occupants de faire passer clandestinement des provisions aux soldats français qui continuent à ravager les environs. Dans le quartier des officiers de l'hôpital, les conversations s'éteignent lorsque les militaires français qui dînent avec le capitaine Knox découvrent que cet homme fort cultivé les comprend même lorsqu'ils conversent en français ou en latin. Il ne faut pas en conclure pour autant que tout le monde le fuit. Un beau matin, en effet, un messager l'invite à le suivre le long d'un dédale de corridors pour aller partager exceptionnellement le petit déjeuner de mère Saint-Claude, qui est maintenant une vieille dame. Il trouve sur la table du pain abondamment beurré ainsi qu'une théière et un pot à lait en argent. Ignorante de l'art anglais du thé, mère Saint-Claude a fait bouillir ce dernier jusqu'à obtenir un brouet noir et amer que le capitaine Knox s'avère incapable d'avaler. Son hôtesse se confond en excuses, puis se lance dans une conversation courtoise qui fera passer une agréable matinée à l'officier las de la guerre.

La courtoisie de mère Saint-Claude a dû exiger de cette dernière un grand empire sur elle-même. En effet, son frère Nicolas-Roch, responsable de la ville agonisante et affamée au cours de ce rude hiver, sera bientôt obligé de capituler. Durant les derniers mois, mère Saint-Claude entreprend de répandre de faux bruits de victoires françaises dans l'espoir de démoraliser les soldats britanniques qui se trouvent dans ses murs. D'après le capitaine Knox, le commandant anglais Murray aurait blâmé la conduite de la religieuse en faisant sarcastiquement remarquer que « si elle en a assez de vivre en dehors du siècle et qu'elle veut remplacer son habit par celui d'un homme, Son Excellence l'enrôlera comme grenadier, étant donné qu'elle possède la stature voulue ». Quoi qu'il en soit, mère Saint-Claude et les autres religieuses continuent d'accueillir un flot de réfugiés venus de la ville en ruine et à soigner les blessés des deux camps.

Afin de comprendre comment la guerre a pu propulser des dames de la noblesse à de tels postes stratégiques, étudions de plus près la famille montréalaise où a grandi mère Saint-Claude. Jeune femme, celle-ci a perdu trois de ses frères, qui ont succombé à divers dangers menaçant la colonie. Son frère aîné Claude a péri à dix-neuf ans en se battant avec la marine française à Rio de Janeiro, Louis est mort à vingt et un ans en menant des soldats au combat contre les Cherokees, et Charles-Hector s'est noyé à trente-six ans lors d'un naufrage. Le seul frère qu'il lui reste, Nicolas-Roch, a derrière lui une longue et illustre carrière militaire lorsqu'on lui

confie la responsabilité de Québec en cet hiver fatidique de 1759-1760. Nicolas-Roch de Ramezay et ses frères ont simplement fait leur devoir en tant que fils de la noblesse, nés pour commander là où le besoin s'en fait sentir dans le vaste empire du roi de France. En théorie, les nobles ont hérité du sang audacieux des anciens guerriers francs. Les membres de cette classe s'opposent aux roturiers, ou vilains — les « viles créatures » qui accomplissent les « viles besognes ». Ces derniers s'échinent à cultiver la terre, à fabriquer toutes sortes d'objets ou à effectuer d'autres tâches salissantes, au propre comme au figuré. (Bien que les prohibitions qui frappent le commerce chez les nobles se soient quelque peu assouplies, cette activité ne doit tenir qu'un rôle secondaire dans leur existence, sans les empêcher de « vivre noblement ».) Par ailleurs, les nobles sont censés faire preuve d'une courtoisie sans faille envers leurs homologues de toutes les nations. Ce principe explique l'amabilité avec laquelle les officiers ennemis se reçoivent mutuellement sous leur tente à la veille même d'une bataille. Il explique également le thé auquel mère Saint-Claude a convié le capitaine Knox. Si, en elle, la femme de sang bleu était tout charme tout sourire pour un de ses semblables, le guerrier franc qui l'habitait souhaitait « écraser l'ennemi » !

Pendant que les gentilshommes se battent, les dames de la noblesse passent le plus clair de leur existence dans les pièces bruyantes de quelque vaste demeure, que ce soit le château d'un gouverneur, un manoir seigneurial ou un couvent à la ville (dans la noblesse, une femme sur cinq prend le voile). En général, leurs devoirs publics prennent le pas sur leurs obligations personnelles ou domestiques, dont elles se déchargent souvent sur des serviteurs — même dans les couvents, où la plus grande partie des besognes salissantes échoient à des religieuses d'humble condition. Assurément, mère Saint-Claude a grandi dans un milieu impressionnant, ainsi qu'on peut s'en convaincre par une visite du château de Ramezay (encore ouvert aux visiteurs de nos jours). Son père le gouverneur se targue de ce que sa demeure normande, avec ses quatre cheminées et ses murs de pierre massifs est « sans contredit la plus belle qui soit en Canada ». Son parc magnifique s'étend jusqu'au Saint-Laurent; à l'intérieur, tout respire le luxe et la dignité : les meubles et les vitraux armoriés, les portraits des habitants de la maison et de la famille royale, les miroirs au cadre doré et les superbes armoires, la vaisselle luisante et les soufflets de cuivre qui servent à attiser le feu. La présence d'un bureau constitue un autre luxe dans une colonie où beaucoup d'habitants sont illettrés. Le gouverneur de Ramezay était probablement assis devant ce meuble lorsqu'il a pris la plume pour implorer la Couronne de lui envoyer des subsides, car son

train de vie l'oblige à « faire beaucoup de dépenses pour le soutenir avec honneur ».

L'honneur ne se traduit pas seulement par le luxe. Il signifie en outre que les représentants des deux sexes sont au service de la nation. Aux premiers jours de la colonie, Madeleine de Verchères et madame de la Tour, seuls membres de la noblesse présents lors d'un siège, ont même commandé des soldats. Dans la vie de tous les jours, les femmes participent aux fêtes d'État et aux dîners officiels où peuvent se prendre des décisions politiques. En Nouvelle-France, les affaires de la nation se traitent plutôt dans les maisons particulières que dans des bureaux, et elles intéressent toute la famille. Même lorsqu'elles n'étaient que des fillettes, mère Saint-Claude et ses soeurs devaient accompagner leurs parents lors de manifestations officielles, comme la revue des troupes. Bien entendu, elles s'y ennuyaient à périr; encore toutes jeunes, les deux plus dévotes avaient exprimé le désir de chercher refuge dans la vie conventuelle. Pourtant, qu'elles portent une robe décolletée ou l'habit d'une religieuse, les femmes de la noblesse demeurent au service du roi. C'est dans cette tradition aristocratique que, en 1724, trois des filles Ramezay s'offrent à soigner les victimes montréalaises d'une épidémie de variole. En 1759, mère Saint-Claude perpétuera cette tradition en accueillant la foule des réfugiés à l'Hôpital Général. « Noblesse oblige » n'est pas une vaine expression. À sa manière pleine de fierté, la noblesse est au service de la nation.

La famille a-t-elle la moindre vie privée? Il arrive souvent aux femmes de la noblesse, accaparées par le défilé incessant des visiteurs officiels, des domestiques et de la parentèle, de mettre leurs enfants en nourrice à la campagne dès l'âge de deux mois et jusqu'à ce qu'ils aient deux ans (une expérience à laquelle une bonne moitié d'entre eux ne survivent pas). Quelques années plus tard, elles expédient souvent dans des pensionnats les robustes survivants. Par la suite, on arrangera pour eux un mariage destiné à faire progresser la fortune de la famille. Tout au long de l'existence, l'« honneur » familial prend généralement le pas sur les choix personnels.

Un autre aspect intéressant des familles nobles, c'est que le père n'y joue pas vraiment le rôle de pourvoyeur. À l'instar du gouverneur de Ramezay, chacun réclame à la Cour de quoi assurer la subsistance de sa famille. L'absence de marché pour les produits agricoles enlève aux nobles toute chance d'accéder à la prospérité où vivent, en France, de nombreux propriétaires terriens appartenant à l'aristocratie. Même en améliorant leur solde d'officier par le commerce des fourrures, ils n'arrivent pas à couvrir leurs dépenses. L'historien de la Potherie signale d'ailleurs que les officiers laissent souvent leur veuve dans le dénuement. En envoyant une

pétition à la Couronne, la femme du défunt gouverneur de Ramezay obtiendra une pension pour elle-même et une capitainerie dans l'armée pour son fils Nicolas-Roch. S'efforçant de liquider ses dettes, elle prendra la direction de l'exploitation forestière et de la scierie situées près de leur seigneurie de la vallée du Richelieu. Malheureusement, une inondation emportera la scierie, un coûteux procès opposera la veuve à ses voisins et un capitaine négligent laissera pourrir le bois dans le port.

Heureusement, la fille célibataire de madame de Ramezay, Françoise-Louise, prend le relais et redresse la situation. Après avoir réglé le litige, elle développe l'exploitation forestière. S'associant à une autre femme, elle ouvre une deuxième scierie. Par la suite, elle achète une tannerie à Montréal, faisant entrer du même coup un maître tanneur dans l'association. Françoise-Louise de Ramezay, qui tantôt gère elle-même ses affaires et tantôt les confie à des contremaîtres, voyage fréquemment entre Montréal, Québec et le Richelieu pour superviser ses diverses entreprises. Elle relève la fortune familiale et constitue un héritage pour ses nièces et ses neveux. Ses affaires sont si florissantes que, à l'instar de sa soeur à l'Hôpital Général, elle décidera de demeurer au Canada lorsque son frère et de nombreux autres nobles gagneront la France après la victoire des Britanniques, en 1760. L'histoire des Ramezay démontre bien à quel point, dans la noblesse, les deux sexes participent à la vie publique.

La Nouvelle-France n'est pas seule dans ce cas. En effet, la coutume européenne autorise les femmes, qu'elles appartiennent ou non à la noblesse, à gérer les entreprises familiales durant certaines périodes de leur existence, en particulier lorsqu'elles sont veuves. En Nouvelle-France, où les hommes quittent si souvent le foyer pour répondre aux exigences de la guerre ou du commerce, ils prennent l'habitude de déléguer leurs pouvoirs à leur femme ou à des parentes. Lorsque la guerre de la Succession d'Autriche appellera les hommes sous les drapeaux, en 1744, un marchand de Québec fera état dans une lettre d'innombrables procurations ainsi accordées aux épouses. Des femmes dirigent de grandes firmes commerciales, y compris des entreprises de pelleterie, de construction à forfait, de fabrication de tissus ou de vêtements, de poterie, de pêche à l'esturgeon, de chasse au phoque et de ferronnerie.

Si, officiellement, ce sont les hommes qui occupent les postes de dirigeants, quelques femmes de la noblesse manient ouvertement le pouvoir politique. La plus singulière d'entre elles est Élisabeth Joybert de Soulanges, marquise de Vaudreuil. Ayant perdu son père à l'âge de cinq ans, Élisabeth a pu, grâce à l'aide de l'État, fréquenter l'école des Ursulines de Québec, où ses professeurs l'ont trouvée jolie et raffinée. Elle a épousé

un homme qui deviendra gouverneur général de la Nouvelle-France. En 1709, lorsque des ennemis politiques répandent sur son mari des rumeurs préjudiciables à sa réputation, Élisabeth s'embarque pour la France afin d'aller défendre son nom à Versailles. Elle obtient une audience du ministre de la Marine, Jérôme de Pontchartrain, qui accepte certains de ses conseils en matière de politique et s'intéresse à l'avancement de sa famille.

Un grand cri s'élève alors dans Québec. « Elle dispose de tous les emplois du Canada, ronchonne le procureur général Ruelle D'Auteuil, elle écrit de toutes parts dans les ports de mer des lettres magnifiques du bien et du mal qu'elle peut faire auprès de lui [Pontchartrain] (...) c'est qu'elle imprime beaucoup de terreur et qu'elle impose silence à la plupart de ceux qui pourraient parler contre son mari. » Un jour, prévenue d'avance d'une incursion projetée contre Québec, madame de Vaudreuil envoie même à Versailles une dépêche urgente décrivant les armes et la stratégie nécessaires. Durant deux décennies, les fonctionnaires coloniaux parleront de madame de Vaudreuil, « La Gouvernante », comme d'une force redoutable.

Entre-temps, sa famille a grandi sans elle dans la demeure du gouverneur de Québec. Madame de Vaudreuil a d'abord séjourné en France de 1696 à 1697 pour régler des affaires de famille après avoir embauché un précepteur pour ses enfants. Elle y est retournée en 1709, confiant à une nurse sa fille de deux mois, Marie-Élisabeth. Au retour de sa mère, celle-ci aura douze ans.

Somme toute, les familles nobles ne semblent pas se conformer à ce que l'on considère parfois comme des rôles sexuels « traditionnels ». Les mères paraissent lointaines et peu fiables en tant que nourricières, tandis que les pères semblent tout aussi inadéquats en tant que soutiens de famille. Pourtant, les deux sexes sont prêts à servir leur caste et leur pays. Si les femmes ressemblent à leurs homologues modernes par leur empressement à confier à autrui la garde de leurs enfants ou par leur participation à la vie économique et politique, elles sont probablement mues davantage par l'honneur dynastique que par l'ambition personnelle. Leurs actes publics font honneur à leur Dieu, à leur roi, à leur famille et à l'ensemble de la noblesse. Leur histoire franchira les siècles pour fournir des exemples plutôt surprenants des exploits de ces « femmes fortes » en cette époque lointaine et dangereuse. Mais passons maintenant aux femmes du peuple, les filles du roi ou leurs descendantes.

Les filles du roi

« Surtout, qu'elles soient choisies bien saines. » Telle est l'injonction de l'énergique intendant Jean Talon, à Québec, lorsqu'il réclame des femmes pour la colonie. Selon lui, il est également préférable de trouver des campagnardes habituées aux travaux de la ferme. S'il les veut bien saines, c'est qu'avec toutes ces forêts à défricher et la menace constante d'une guerre, la colonie des années 1660 n'est toujours pas un endroit pour les petites natures.

La prière de l'intendant ne reste pas sans réponse : 770 femmes d'un âge moyen de 24 ans quittent une ferme ou un orphelinat de France pour faire voile vers une colonie qui leur est pratiquement inconnue. (Le peu qu'elles en savent procède sans doute des histoires les plus mémorables colportées par les marins, où il est question de massacres à vous faire dresser les cheveux sur la tête.) Parce que le roi paie le passage de toutes ces femmes, et la dot d'un grand nombre d'entre elles, on les appelle les filles du roi. Et parce qu'elles sont assez nombreuses à arriver dans un laps de temps si court, entre 1663 et 1673, elles forment un groupe tout à fait distinct. Grâce au saut qu'elles ont accepté de faire dans l'inconnu, elles apportent à la colonie l'espoir de quelque chose que les religieuses étaient impuissantes à lui offrir : des bébés!

L'illustrateur du début du XX^e siècle C.W. Jeffery (qui étudiait généralement ses sujets avec beaucoup de soin) est l'auteur d'un dessin célèbre où l'on peut voir des filles du roi souriantes et sûres d'elles débarquer à Québec dans de belles robes, tandis que des messieurs en redingote brodée s'inclinent pour les accueillir en soulevant leur chapeau à plumes. À quel point cette image est-elle exacte? Dans la mesure où les filles du roi ne nous ont pas laissé de lettres ou de journaux personnels, les historiens doivent se fier aux observations consignées par des fonctionnaires ou des religieuses et aux indications fournies par les listes de passagers, les contrats de mariage et les registres baptistaires.

Il est vrai qu'environ quatre-vingts de ces filles du roi sont issues d'un milieu privilégié, noblesse ou bourgeoisie. Selon l'historien Yves Landry, qui procédera à une étude minutieuse de la question, la plupart de ces quatre-vingts jeunes femmes seraient issues de familles ayant perdu leur père ou leur fortune, ou comptant des enfants trop nombreux pour leur assurer un train de vie suffisant. L'offre royale d'une double dot (100 livres) ayant pour but de garantir aux filles leur mariage avec un officier ou un marchand de la colonie leur apporte une chance de tenir leur rang.

Bien qu'il faille peut-être se munir d'une loupe pour y parvenir, on peut distinguer, à l'arrière-plan de l'illustration de C.W. Jeffery, plusieurs

femmes modestement vêtues qui, apparemment moins sûres d'elles, s'avancent d'un pas hésitant derrière les dames élégantes débarquant à Québec. Elles sont plus représentatives de la majorité des filles du roi, qui sont de condition humble. Environ un tiers d'entre elles ont échoué dans le grand Hôpital Général de Paris, où l'on rassemble les orphelins, les handicapés, les vieillards, les chômeurs et d'autres délaissés, pour les sauver de la famine et pour tenter de leur enseigner à lire et à écrire et de leur apprendre un métier. La plupart des bébés qu'on y envoie ne survivent pas. Le régime médiocre — essentiellement composé de pain — provoque le scorbut et des infections de la peau. La majorité des filles du roi ont perdu leur père, ce qui peut expliquer en grande partie leur apparente déchéance et leur présence dans cet hôpital. Étant donné que la plupart des filles n'ont pas encore appris à écrire, Yves Landry supposera qu'elles étaient généralement issues d'un milieu pauvre, et que celles qui se trouvaient à l'Hôpital n'y étaient pas depuis longtemps. Environ un quart des filles savent écrire leur nom, par contraste avec le tiers des hommes qu'elles épousent. L'historienne Louise Dechêne a probablement raison lorsqu'elle affirme que la plupart de ces filles avaient dû échapper à de plus grands malheurs que les premiers immigrants masculins en Nouvelle-France.

Notre connaissance de l'histoire personnelle des filles du roi est si fragmentaire que nous ne pouvons même pas estimer dans quelle mesure elles ont entrepris ce voyage de leur propre chef, ni combien d'entre elles y ont été obligées par leurs tuteurs ou par des fonctionnaires de l'État. Pourtant, elles doivent bien savoir que, si elles sont venues au Canada, où il y a environ six célibataires de sexe masculin par femme nubile, c'est pour s'y marier et y passer le reste de leur existence. Contrairement à ce que demandait l'intendant, qui voulait des filles de la campagne, la majorité d'entre elles viennent de Paris et d'autres régions urbaines, mais elles n'ignorent sûrement pas qu'elles sont là pour s'établir sur une ferme avec leur futur mari. Un grand nombre d'entre elles n'ont pas de proches parents, ce qui a dû leur faciliter les choses lorsqu'elles ont bouclé leurs maigres bagages sans espoir de retour. Des historiens ont néanmoins découvert la liste des vêtements appartenant à une jeune immigrante, qu'on juge typique de ce que les filles du roi ont pu apporter avec elles :

deux habits de femme, l'un de camelot de Hollande, l'autre de barraconde, une méchante jupe de forrandine, une très méchante jupe verte, un déshabillé de ratine, une camisole de serge, quelques mouchoirs de linon, six cornettes de toile et quatre coiffes noires, dont deux de crêpe et deux

de taffetas, un manchon en peau de chien et deux paires de gants de mouton.

Ces jeunes femmes issues de diverses classes de la société habitaient indifféremment la ville ou la campagne. Certaines d'entre elles viennent d'autres pays méditerranéens, et quelques-unes ont donné du mal à leur bon chaperon catholique en cours de route. Marie de l'Incarnation, dont la grande silhouette jauge les nouvelles venues à Québec, dira d'elles qu'« il y en a de toutes conditions ». Si elles ne répondent pas à l'idée que les dévotes se font de la vertu, elles se conforment néanmoins aux usages moraux de l'époque : peu de bébés naîtront en dehors des liens du mariage, ou moins de neuf mois après celui-ci.

Les mariages sont nombreux — en moyenne, ils ont lieu moins de six mois après que les filles du roi aient débarqué de leur navire. Si la plupart des célibataires ne viennent pas accueillir les arrivantes en redingote de fantaisie, ils ont bien soin de faire acte de présence. En effet, au cas où certains d'entre eux envisageraient un mode de vie différent, un décret du gouvernement exige qu'ils viennent faire leur cour, sous peine de perdre leurs privilèges de commerce des fourrures. Pour leur part, certaines des filles reviendront sur leur première impression après avoir appris à connaître leur fiancé. En effet, treize pour cent d'entre elles rompent leurs premières fiançailles pour en conclure de nouvelles.

En comparaison de la quasi totalité des Européens, ces jeunes femmes réussiront très bien dans leur nouvelle existence. Les statistiques semblent en effet indiquer qu'elles se remettront de leurs malheurs familiaux et des lugubres institutions de leur jeunesse en France. Elles vivront jusqu'à un âge moyen d'environ cinquante ans, ce qui constitue une espérance de vie inhabituelle pour l'époque. Celles qui survivront aux années de maternité (un à deux pour cent des naissances sont fatales à la mère) et atteindront l'âge de quarante ans pourront s'attendre à continuer sur leur lancée jusqu'aux environs de soixante-dix ans. Elles arrivent à porter un si grand nombre d'enfants que, en moins d'une décennie, la population passe de 3 000 habitants à près de 9 000. Ces petits qui grandissent au milieu des champs de blés et des potagers ne connaîtront jamais la malnutrition qui guette les enfants pauvres de France.

L'existence à la ville et à la campagne

Grâce à ce que les historiens nous ont appris de la vie du petit peuple en Nouvelle-France, nous pouvons créer une famille fictive et observer l'évolution de trois générations de femmes. Commençons par une fille du roi — que nous nommerons Louise — née vers 1645 à Paris, comme un

grand nombre de ses semblables. Lorsqu'elle avait onze ans, ses parents — un père charretier et une mère domestique — ont succombé à l'une des nombreuses épidémies qui ravageaient régulièrement leur quartier insalubre et surpeuplé. Des voisins l'ont placée avec ses frères dans le grand asile parisien des indigents, où elle a appris les éléments de la religion, l'art de tenir maison et le tricot. À treize ans, on l'a envoyée gagner son pain comme domestique chez une vieille dame riche. À la mort de celle-ci, elle est retournée à l'hôpital, âgée de vingt-quatre ans. La vieille dame lui ayant laissé un peu d'argent, elle a acheté chez un fripier un habit de camelot et une jupe verte (mettons que les effets énumérés plus haut lui appartiennent). Avant qu'elle ait pu se trouver un nouvel emploi, un représentant de l'État est venu offrir de payer le transport des femmes qui accepteraient de devenir fermières en Nouvelle-France. Ayant fait l'expérience de la solitude et n'ayant guère eu l'occasion de s'amuser ou de rencontrer des jeunes gens pendant qu'elle habitait chez la vieille dame, Louise bondit sur l'occasion. Par ailleurs, lorsque son père était encore en vie, il lui a souvent parlé de sa propre enfance dans une ferme comme d'une époque où un labeur acharné permettait généralement de se procurer quantité de choux, de fruits, d'huile et d'autres produits qu'on ne pouvait acheter à Paris qu'à force de sévères économies. Pourtant, issue d'une famille de vieille souche terrienne, elle n'est guère rassurée à l'idée de traverser l'océan. En compagnie d'autres filles du roi, elle arrive au port de Dieppe un jour d'orage et s'embarque à bord d'un navire qui danse et gémit dans les hurlements du vent.

Après une traversée de dix semaines dont elle a passé la plus grande partie à souffrir du mal de mer, elle aperçoit la falaise au sommet de laquelle se dresse la ville de Québec. Avec ses quais, ses tavernes et ses entrepôts, le port ressemble à une version miniature de Dieppe. Louise et ses compagnes s'installent dans une pension où elles feront la connaissance de nombreux célibataires venus leur rendre visite. Après quelques rencontres, un jeune pelletier habitant près de Trois-Rivières demande la main de la jeune fille. Quelques-unes des filles du roi qui se trouvent encore à Québec assisteront à leur mariage par un beau jour d'octobre.

Le lendemain matin, alors que la bise commence à siffler dans les venelles, le couple s'embarque à bord du bateau qui les conduira chez eux. Le jeune marié a construit une minuscule cabane près de la rive du fleuve, dans une clairière isolée au milieu de la forêt où flamboient l'or des bouleaux et la pourpre des érables. Il a moissonné récemment le petit champ de blé qui constitue sa seule richesse. Avec l'argent de la dot, le couple achète une vache et une demi-douzaine de poulets. Cette première

année, le lait et les oeufs apporteront un heureux complément au grain que le jeune homme va faire moudre au moulin seigneurial, ce qui l'oblige à franchir une distance considérable. En son absence, Louise, assaillie par des visions d'Iroquois en embuscade et de loups affamés, passe deux jours à sursauter au moindre bruit émanant de la forêt. Au retour son mari la rassure en lui expliquant que les Algonquins habitant les environs immédiats sont amis des Français. Il raconte que le seigneur a conservé pour lui une quantité excessive de farine. Ce premier hiver, des voisines montrent à Louise comment fabriquer des chandelles avec le suif qu'elles lui fournissent en échange de chaussettes tricotées par elle. Le printemps venu, son mari part consacrer quelques semaines au commerce des fourrures, à l'ouest de Montréal. Elle apprend alors à cuire le pain dans le four en plein air, où elle fait la connaissance d'une autre nouvelle habitante de l'endroit.

Le premier bébé du couple naît avec l'été. Le travail se fait plus abondant : plus d'eau à ramener de la rivière et à faire chauffer sur le feu; plus d'heures à battre la lessive dans un chaudron. Louise ne cesse d'alimenter le feu et d'en ramasser les cendres, ou de remplir et de surveiller ses casseroles. Elle tourne la broche pour rôtir le cerf que son mari a abattu, tout en balançant le berceau du pied. Elle ravaude ses vieux vêtements et sort s'occuper de la vache lorsqu'elle en a le temps. Des semailles à la moisson, elle est seule avec le bébé, pendant que son mari passe quelques mois à l'ouest de Montréal avec un groupe de pelletiers.

Au fil des ans, de nouveaux enfants viennent grossir les rangs de la famille sur les bancs grossiers qui entourent la table de la cuisine. Les dimanches, lorsque le prêtre itinérant arrive dans la paroisse, le couple et ses enfants s'attardent plusieurs heures à l'église pour bavarder avec d'autres filles du roi et leur famille. Dans ces nouvelles fermes, il n'y a pas d'âge pour se rendre utile, surtout à la fin de l'été, où hommes, femmes et enfants se réunissent dans les champs pour rentrer la moisson. (Le fait que le colons conçoivent si peu d'enfants pendant cette période permettra aux historiens d'imaginer à quel point les adultes étaient épuisés, le soir, en regagnant leur lit.) Les enfants les plus âgés s'occupent des animaux de la ferme, aident leur mère à sarcler le maïs et empêchent les tout-petits de s'approcher du foyer ou du fleuve.

Un été, le malheur frappe la petite famille lorsque le mari de Louise ne revient pas de son expédition de traite. La jeune femme apprend qu'il s'est noyé quand son canoë a chaviré dans les rapides. Le coeur lourd, ce n'est qu'à grand-peine qu'elle réussit à rentrer le foin et le blé avec l'aide des enfants. Son dernier-né, qui est resté emmailloté trop longtemps dans

des langes trop serrés parce que personne n'avait le temps de s'occuper de lui, a mal au dos. Louise aussi, d'ailleurs, qui est tombée en voulant hisser sur la fourragère une botte de foin trop lourde pour elle.

En vertu de la loi française dite Coutume de Paris, Louise est devenue le chef de la famille à la mort de son mari. Elle a droit à la moitié de la propriété et gèrera le reste pour ses enfants jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur majorité. Étant donné que la plupart des « habitants » ont environ cinq ans de plus que leur épouse et qu'un grand nombre d'entre eux risquent leur vie à la guerre ou dans le commerce, cette transmission coutumière des droits de propriété aux veuves est importante. Néanmoins, Louise est bien trop heureuse d'épouser un veuf juste avant les semailles de l'année suivante. En France, on voit d'un mauvais œil des secondes noces aussi hâtives, qui peuvent donner lieu à un charivari où, à grand renfort de casseroles, les jeunes de l'endroit jouent une sérénade devant la chambre nuptiale jusqu'à ce qu'on leur donne de l'argent pour aller à la taverne. Par contre, dans la jeune colonie, le travail des deux conjoints est si essentiel que le remariage rapide est entré dans les mœurs. Par ailleurs, jusqu'aux environs de 1710, les veuves de la Nouvelle-France trouvent plus facilement à se remarier que leurs homologues de la mère patrie, car les hommes y sont plus nombreux que les femmes.

La Coutume de Paris favorise davantage l'équité que la constitution de grands domaines. Elle diffère ainsi de la loi anglaise, selon laquelle la ferme passe généralement au fils aîné par droit de primogéniture, et qui autorise un homme à vendre ou à léguer la ferme en dehors de la famille sans le consentement de sa femme. La Coutume a pour but d'assurer la subsistance de tous les membres de la famille, et les revendications de cette dernière ont généralement gain de cause devant les tribunaux, ainsi que les Anglais qui tenteront d'accumuler des terres après la conquête en feront l'amère expérience. Il est vrai que cette pratique égalitaire peut soulever des difficultés si les fermes sont divisées entre un trop grand nombre d'enfants. Les familles s'efforcent de prévenir cette situation en accordant à certains héritiers de grandes étendues de sol à condition qu'ils s'engagent à rembourser les autres de leur part. Dans la mesure du possible, on acquiert des terres voisines afin que les enfants puissent demeurer dans les environs.

La loi peut également servir à assurer le soutien des personnes âgées. Lorsque Louise sera devenue trop vieille pour travailler à la ferme, elle pourra se retirer dans une chambrette, ou même au village. Certains vieillards cèdent leur exploitation agricole à un ou plusieurs des enfants en échange d'une pension alimentaire. Un document notarié stipule alors

la quantité exacte de farine, de porc, de pois, de choux, de sucre d'érable, de bois de chauffage, de chandelles, de tissus et de vêtements que les enfants du retraité devront lui fournir chaque année.

Les enfants des filles du roi

En attendant, les enfants de Louise font leur chemin dans la société de la vallée du Saint-Laurent. La fille aînée, Madeleine, a reçu sa part d'héritage en cheptel et en meubles, car elle a épousé un jeune agriculteur qui possède déjà des terres très étendues. Sa famille de la deuxième génération, plus prospère, possède un poêle de brique doté d'un tuyau, qui cuit et chauffe plus efficacement que le foyer dont disposait sa mère. De même, la ferme de Madeleine contient bien plus d'animaux que celle de ses parents. On y trouve plusieurs chevaux de selle, de trait ou de labour, des moutons qu'on élève pour leur laine, et des oies dont les plumes servent à rembourrer les lits au lieu de la paille, si rugueuse. Dans le verger mûrissent des prunes et des pommes, et le jardin de Madeleine produit des fines herbes, des concombres, des melons, des choux et des carottes qui relèvent les repas de la famille. Trois vaches et une excellente baratte permettent à la jeune femme de vendre du lait et du beurre à la ville voisine de Trois-Rivières. Enfin, grâce à son rouet et à son métier à tisser, elle n'est pas obligée de se procurer au prix fort des vêtements importés de France.

Pourquoi, dans cette maison plus confortable et plus prospère, Madeleine et les autres membres de la famille sont-ils généralement si occupés? En grande partie parce que, en dépit de leurs surplus, ils ne peuvent embaucher d'aide. Étant donné que les terres arables sont à la disposition de tous ceux qui sont assez robustes pour les défricher, pourquoi quelqu'un passerait-il sa vie à travailler chez autrui pour un maigre salaire, voire simplement pour le vivre et le couvert? La famille de Madeleine, comme celle de tous les habitants, jouit d'un meilleur régime alimentaire et d'un plus grand confort matériel que les petits paysans de France, qui manquent de terres, et que le roi frappe de lourds impôts pour financer ses guerres impériales. Pourtant, les colons de la Nouvelle-France ne réussiront jamais à devenir aussi riches que les agriculteurs commerciaux les plus prospères de France, qui peuvent embaucher des ouvriers dépourvus de terre et vendre d'énormes récoltes dans les nombreuses agglomérations urbaines. Dans la campagne canadienne, les richesses sont réparties de façon assez égale. La dîme et les redevances seigneuriales sont relativement faibles; l'historien Allan Greer soulignera toutefois le fait qu'elles ont contribué à empêcher quiconque d'accumuler des surplus appréciables.

Les hommes et les femmes de cette époque sont-ils égaux? Compte tenu des traditions et des institutions européennes fondées sur la supériorité masculine, une telle égalité ne semble pas vraisemblable. Légalement, l'homme est le chef du foyer pour toute la durée de son existence. Il a le droit de faire un « usage modéré » de sa force physique pour punir une épouse insoumise, comme si celle-ci n'était pas une adulte, mais une enfant. Les historiens signaleront avec raison que, souvent, les femmes qui assumaient un rôle masculin lorsque les hommes étaient au loin y voyaient plutôt une source de travail et de soucis qu'une forme de pouvoir et un privilège. Néanmoins, ainsi que nous l'avons vu, la colonie tire avantage de la présence de religieuses dévouées qui prodiguent aux jeunes filles une éducation à bon marché (réduisant ainsi le fossé qui sépare le degré d'instruction des hommes et des femmes). Les protections légales sont particulièrement importantes. Non seulement le code civil est-il plus égalitaire que la *common law* britannique, mais il se compare même favorablement aux traditions juridiques romaines qui ont cours dans le midi de l'Europe. Par ailleurs, la rareté des femmes au cours du premier siècle d'existence de la colonie a probablement contribué à améliorer leur condition. Certains voyageurs de l'époque, et les historiens après eux, seront d'avis que la situation des femmes n'était pas mauvaise si on la compare à celles de leurs compagnes françaises. Yves Landry, par exemple, sera d'avis que les filles du roi ont certainement connu une meilleure existence au Canada. Mais revenons à Madeleine et à sa famille.

La troisième génération

Madeleine, comme la moyenne des femmes qui ont survécu à leurs années de maternité, a eu sept enfants, dont deux sont morts en bas âge. La sage-femme, une vieille dame expérimentée qui a été choisie pour occuper cette situation par les femmes de la paroisse, s'est avérée incapable de sauver un enfant particulièrement prématuré. Un autre est mort à cinq ans de la dysenterie, une affection courante. Les garçons survivants ont été autorisés à prendre quelques leçons auprès du curé. La famille a vendu à la ville une partie suffisante de sa production agricole pour mettre en pension une fille cadette, Anne, à l'école des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

La fortune semble sourire à la famille. Madeleine a bien connu la plus grande peur de son existence lorsque son mari a participé au raid contre Deerfield, mais elle a vu ses prières exaucées lorsqu'il en est revenu vivant. Ensuite, dans une famille où personne n'a su écrire de mémoire d'homme, on s'est extasié devant les connaissances d'Anne qui, de retour après trois

ans de pensionnat, est capable de calculer le bénéfice approximatif qu'on pourra retirer de l'achat de poulets et de la vente de leurs œufs.

À l'occasion d'un de ses voyages en bateau jusqu'à Trois-Rivières, Anne a rencontré le « voyageur » d'un exportateur de Québec. En 1752, c'est en songeant à des jeunes filles comme Anne que Louis Franquet, un ingénieur de l'armée, critiquera vivement l'éducation que les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame donnent aux jeunes filles de la campagne :

Ces sœurs sont répandues le long des côtes... leur utilité semble être démontrée, mais le mal qui en résulte est comme un poison lent qui tend à dépeupler les campagnes; d'autant qu'une fille instruite... est maniérée, qu'elle veut prendre un établissement à la ville, qu'il lui faut un négociant...

Contrairement au petit mariage à la sauvette que connut jadis sa grand-mère à Québec, un jour d'automne, la noce d'Anne est une de ces fêtes dont raffolent les gens de la campagne, où l'on passe trois jours à s'empiffrer et à jouer aux cartes en bavardant. Les parents venus de plusieurs milles à la ronde dansent jusqu'à une heure avancée de la nuit sur la musique d'un violoneux, puis s'endorment dans les granges ou les greniers, partout où ils trouvent de la place. Le matin du quatrième jour, Anne fait ses adieux à tout le monde et s'embarque pour refaire dans l'autre sens le voyage fluvial que sa grand-mère maintenant défunte a fait, jeune mariée, soixante ans plus tôt. En effet, Anne et son mari vont gérer une boutique à Québec. Là où sa grand-mère et d'autres filles du roi ont pu voir jadis des rives boisées parsemées de rares cabanes de bois rond, le couple aperçoit en partant ce qu'on appelle maintenant « un village continu » : les fermes se succèdent le long du fleuve, séparées parfois par une église ou un manoir de pierre.

Anne et son mari Jacques posent le pied sur un grand quai à l'endroit où la grand-mère de la jeune femme a débarqué un jour de France. Anne, qui ne connaît que la petite ville assoupie de Trois-Rivières avec ses quelques centaines d'habitants, est abasourdie par le tohu-bohu qu'engendre une population de plusieurs milliers d'âmes. Dans les rues grouillantes de monde de la basse ville, le couple se fait bousculer par des esclaves noirs ou amérindiens et par des soldats français à l'uniforme bleu et blanc. Des fermières colportent des paniers de pommes. Des rouliers font avancer à grands coups de fouet les chevaux qui tirent entre les navires et les auberges les voitures chargées de barriques de vin. Le couple croise des femmes venues de la mission pour vendre des boîtes ornées de piquants

de porc-épic. Il aperçoit des Jésuites à la robe noire et — enfin un spectacle familial — des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Les deux époux rougissent, et Anne s'esclaffe, lorsqu'une jeune femme jaillit en titubant d'une taverne pour crier à la face du monde son désespoir de vivre avec un mari impuissant. Elle est suivie de deux prostituées un peu éméchées, suspendues chacune au bras d'un marin. Après avoir escaladé une rue tortueuse, Anne et son mari atteignent l'immeuble de pierre qui abrite leur boutique au rez-de-chaussée et leur appartement à l'étage.

Une semaine plus tard, Anne est seule à la maison à tenir les comptes et à garder la boutique, tandis que Jacques s'est embarqué pour un voyage sur la rive sud, où il doit acheter des produits agricoles qu'il exportera vers Louisbourg. Il a également l'intention d'acheter des anguilles à la veuve Fornel, une marchande qui a des intérêts dans les pêches du Labrador et qui a développé les affaires de son mari depuis le décès de celui-ci.

La guerre de Sept Ans

Anne atteindra un âge avancé après avoir mis au monde six enfants. Peut-être vivra-t-elle même un peu trop longtemps. Dans les années 1750, ses yeux affaiblis verront encore la guerre déchirer les familles et envoyer des hommes à la mort. Lors de la guerre de Sept Ans, la longue lutte entre la France et l'Angleterre pour la domination de l'Amérique du Nord atteint son point culminant. À la campagne, où habite encore la parenté d'Anne, les femmes et les enfants restent à moissonner le blé pendant que les hommes gagnent la vallée de l'Ohio, Niagara et le lac Champlain. Pour la première fois, les gens de la campagne connaissent réellement la faim, car les récoltes sont insuffisantes pour nourrir à la fois l'armée et la population. À Québec, les prix doublent et triplent pendant que l'intendant corrompu François Bigot joue les profiteurs de guerre. Les femmes réagissent de diverses façons à cet état de choses. Madame Péan, la spirituelle épouse d'un fonctionnaire canadien, devient la maîtresse de Bigot et passe la guerre à l'abri d'une superbe demeure, à jouer et à festoyer avec les officiers venus de France. Des femmes moins bien placées se demandent toutefois comment nourrir leur famille alors que le gouvernement rationne le pain et substitue de la viande de cheval au boeuf dans les boucheries. À Québec, quatre cents d'entre elles descendent dans la rue pour protester contre la disette (aucun des deux sexes n'a le droit de vote, mais tous deux recourent aux émeutes comme forme d'expression politique).

La dernière heure approche. En 1755, lorsque le linge immaculé, les salles et le couvent de l'Hôtel-Dieu sont détruits par le feu, ses religieuses se joignent à la foule de réfugiés qui prennent d'assaut l'Hôpital Général,

près de la ville, pour tomber dans les bras robustes et accueillants de mère Saint-Claude de Ramezay. Quand le port avancé de Louisbourg tombe aux mains des Britanniques, en 1758, tout le monde sait que l'année prochaine sera décisive. Des garçonnets et des vieillards viennent participer à la défense de Québec. Le bombardement de 1759 détruit quatre-vingts pour cent de la ville. Le cimetière de l'hôpital se remplit toujours de plus en plus, et le grand édifice est bondé de familles terrifiées qui s'y sont réfugiées avec leurs possessions. Ni l'hospitalité de mère Saint-Claude ni ses pieux mensonges de victoires françaises ne peuvent conjurer l'amère défaite lors de la capitulation finale des forces françaises en 1760. On amène la fleur de lys, et les soldats aux habits rouges pénètrent dans tous les forts français de l'Amérique du Nord. Pourtant, un grand nombre de marchands — de petits boutiquiers comme Anne et de gros négociants comme la veuve Fornel — choisissent de rester au pays. Les sages-femmes formées selon les méthodes françaises en font autant, de même que les milliers de familles de la campagne qui descendent des filles du roi. Le Canada est leur pays; ils n'ont guère d'argent et aucun autre endroit où aller. Pendant que les nouveaux venus britanniques remplissent les villes, les habitants s'accrochent de plus en plus fermement à leurs coutumes et à leur famille dans les seigneuries. Ce n'est que très graduellement, au fil de nombreuses décennies, qu'il se produira une érosion des protections offertes par la Coutume de Paris aux droits de propriété des femmes. Les couvents, les écoles et les hôpitaux de la ville et de la campagne continueront à être dirigés par des « femmes fortes », qui réussiront à enrôler dans leurs rangs des écolières, et même des mères supérieures anglaises — et à ajouter des gouverneurs anglais à la liste déjà longue de leurs amis haut placés.

Les femmes ont joué dans l'histoire de la Nouvelle-France un rôle d'une importance inusitée. La population autochtone de la colonie comprenait aussi bien des femmes ordinaires apportant chacune sa contribution essentielle que des femmes au pouvoir remarquable, qui dirigeaient la maison longue avec énergie. Le nom des fondatrices françaises, comme Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys et Marie de l'Incarnation, a été préservé même dans les livres d'histoire dont les auteurs réussissent autrement à passer sous silence les exploits des femmes. Ces dévotes ont trop osé et trop écrit; elles ont fondé trop d'institutions durables et laissé un souvenir trop marquant pour sombrer dans l'oubli. La grande majorité des filles du roi n'ont rien écrit, mais elles ont créé leurs propres institutions vivantes en mettant au monde les petites familles qui ont défriché leur coin de terre dans la vaste forêt avant de se multiplier et de se répandre. En s'alliant entre elles, ces familles ont engendré au fil du

temps une grande partie de la population actuelle de plus de vingt millions de personnes d'origine canadienne-française de l'Amérique du Nord. Toutes ces femmes mues par la piété ou par la perspective du mariage qui débarquèrent jadis de leur navire pour s'engager, remplies d'audace ou de terreur, dans les rues de la ville ou les sentiers du bord du fleuve, y ont laissé des traces que le passage des siècles ne saurait effacer. Leur héritage nous accompagne encore; il fait partie de votre histoire et de la mienne.

Lectures suggérées

Il existe une abondante littérature sur les femmes en Nouvelle-France. *Canadian Women : A History* (Toronto, 2^e éd., 1996), d'Alison Prentice et al., ainsi que *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* (Montréal, 2^e éd., 1992), du Collectif Clio, traitent tous deux de l'histoire des femmes canadiennes et comportent de bons chapitres sur la Nouvelle-France. Les volumes 1 à 4 du *Dictionnaire biographique du Canada* (Québec, 1966-1979) sont inestimables. Parmi les recueils contenant des articles importants sur les femmes en Nouvelle-France, citons *Canadian Family History : Selected Readings* (Toronto, 1992), édité par Bettina Bradbury, *Rethinking Canada* (Toronto, 3^e éd., 1997), édité par Veronica Strong-Boag et Anita Clair Fellman, *Childhood and Family in Canadian History* (Toronto, 1983), édité par Joy Parr, *Maîtresses d'école, maîtresses de maison* (Montréal, 1983), édité par M. Dumont et N. Fahmy-Eid, *Canadian Women : A Reader* (Toronto, 1996), de W. Michinson et al., et *Women and Freedom in Early America* (New York, 1997), édité par Larry Eldridge.

Le premier volume de *History of the Canadian Peoples* (Toronto, 1993), de M. Conrad, A. Finkel et C. Jaenen, un manuel qui met (enfin!) sur un pied d'égalité les faits et gestes des hommes et des femmes, contient des chapitres sur la Nouvelle-France qu'on pourra consulter avec profit. Dans *La vie urbaine en Nouvelle-France* (Montréal, 1987), André Lachance se rappelle également que l'histoire a deux sexes. *La Revue d'histoire de l'Amérique française* (Montréal, 1949-) est une véritable mine d'articles sur la société en Nouvelle-France. On y fait aussi la présentation et la critique de livres et de thèses. Elle constitue une voie d'accès incontournable pour le chercheur, qu'il s'intéresse à la démographie, à la sexualité, à la vie familiale, à la piété féminine, à la culture matérielle, aux conditions régnant dans les hôpitaux de l'époque, à la criminalité ou aux pratiques en matière de succession. L'essai de Robert-Lionel Séguin paru en 1960 dans cette revue, « La Canadienne aux XVII^e et XVIII^e siècles », peut constituer un bon point de départ. *L'Encyclopedia of the North American Colonies* (3 vol., New York, 1993), dirigée par Jacob E. Cooke, contient des essais sur les relations hommes-femmes, les mœurs sexuelles, le mariage, les familles, les coutumes populaires et l'artisanat dans les colonies françaises, et elle permet de comparer ceux-ci avec ce qui se passait dans les colonies espagnoles et anglaises, également étudiées dans cet ouvrage. Les transcriptions de Louis Franquet intitulées *Voyages et mémoires sur le Canada* (Montréal, 1974), celles d'Élisabeth Bégon, *Lettres au cher fils* (Montréal, 1972), ainsi que celles de

Pierre (Pehr) Kalm, *The America of 1750* (New York, 1966) constituent des sources de première main particulièrement utiles sur les femmes de la colonie.

Nous devons aux puissantes traditions religieuses du Canada français d'être bien documentés sur les dévotes. L'étudiant peut consulter sous forme imprimée les sources primaires, dont les lettres de Marie de l'Incarnation (dans l'édition de Guy Oury) sont peut-être les plus instructives. *L'Histoire simple et véritable : les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal 1659-1725* (Québec, 1939), de Marie Morin, est également très précieux. L'histoire de Montréal rédigée par Dollier de Casson au XVII^e siècle est révélatrice de l'importance que revêtait Jeanne Mance aux yeux d'un contemporain. Les études portant sur le caractère et les contributions de Marguerite Bourgeoys, de Marie de l'Incarnation, de Jeanne Mance et de madame d'Youville (la fondatrice des Sœurs grises) sont légion; les ouvrages de Claire Daveluy, Guy-Marie Oury et Albert Jamet sont parmi les plus savants. *Saintes artisanes* (Montréal, 1944-1949), de Marius Barbeau, révèle le rôle important des couvents dans la production artisanale. Les quatre premiers volumes de *l'Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal* (Montréal, 1910-1913), de sœur Sainte-Henriette, portent sur la Nouvelle-France. Émilie Chicoine s'est livrée avec la pétulance d'un jeune Marc Bloch à une reconstitution aussi érudite qu'ingénieuse dans *La métairie de Marguerite Bourgeoys à la Pointe-Saint-Charles* (Montréal, 1986), mais il s'agit manifestement d'une religieuse âgée qui satisfaisait sa passion de la recherche lorsqu'elle ne servait pas de guide aux écoliers venus visiter les lieux.

Parmi les récentes études spécialisées sur la balance des pouvoirs entre les sexes, citons l'analyse de l'Hôpital Général de Québec et d'autres couvents réalisée par Micheline D'Allaire, de même que *l'Évolution des communautés religieuses de femmes au Canada, 1639-1973* (Montréal, 1974), de Marguerite Jean. Elizabeth Rapley décrit le contexte européen dans *The Devotes : Women and Church in Seventeenth Century France* (Montréal, 1990). La misogynie des missionnaires et la réaction des femmes autochtones font l'objet de *Chain her by One Foot* (Londres, 1991), de Karen Anderson. Eleanor Leacock et Carol Devens traitent des femmes montagnaises et huronnes dans les éditions successives de *Rethinking*, de Strong-Boag. L'ouvrage ingénieux de John Demos sur Eunice Williams, *The Unredeemed Captive* (New York, 1994), et les aperçus très vivants sur les maisons et les couvents qui figurent dans l'étude publiée en 1925 par Emma Coleman, *New England Captives Carried to Canada*, occupent des catégories à part.

Les sœurs de l'Hôtel-Dieu se retrouvent dans un contexte plus vaste dans *Se soigner au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles* (Hull, Québec, 1989), de Rénald Lessard, ainsi que dans *Medicine in the New World* (Knoxville, 1987), édité par Ronald Numbers. On peut également consulter *L'Hôtel-Dieu de Montréal, 1642-1973* (Montréal, 1973), édité par Michel Allard et al. et l'extraordinaire *La Croix et le scalpel. Histoire des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec (1639-1989)* (Sillery, 1989), de François Rousseau. L'Hôtel-Dieu évitait l'obstétrique, qui était essentiellement le domaine d'un groupe très bien organisé de sages-femmes décrit par Hélène Laforce dans *l'Histoire de la sage-femme dans la région de Québec* (Québec, 1985).

Des travaux démographiques assistés par ordinateur nous aident à reconstituer la vie de ceux qui ont laissé derrière eux peu d'écrits. Dans ce domaine, on peut consulter, par exemple, *Vie et mort de nos ancêtres : étude démographique* (Montréal, 1975) et *Naissance d'une population : les Français établis au Canada au XVII^e siècle* (Montréal, 1987), d'Hubert Charbonneau et al., ainsi que *Québec, une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France* (Québec, 1991), de Danielle Gauvreau, et *La noblesse de Nouvelle-France: familles et alliances* (Montréal, 1991), de Lorraine Gadoury. L'excellente étude démographique d'Yves Landry sur les *Orphelines en France, pionnières au Canada : les Filles du roi au XVII^e siècle* (Montréal, 1992) a largement supplanté les travaux antérieurs de Gustave Lanctôt et de Sylvio Dumas. *Pour le Christ et le roi : la vie au temps des premiers Montréalais* (Montréal, 1992), superbement illustré, offre une reconstitution très vivante du Montréal des origines, à l'époque de l'arrivée des filles du roi. Pour se documenter sur les intérieurs domestiques, on consultera *Les objets familiers de nos ancêtres* (Montréal, 1974), de Nicole Genêt et al.

D'autres auteurs jettent une lumière sur les mentalités de l'Ancien régime. Dans son ouvrage magistral, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle* (Paris, 1974), Louise Dechêne fait revivre diverses classes sociales, de même qu'Allan Greer dans *Peasant, Lord and Merchant* (Toronto, 1995). « The Family in New France », de John Bosher, publié par Barry Gough dans *In Search of the Visible Past* (Waterloo, 1975), est une étude pénétrante sur la famille prémoderne. Bosher, Kathryn Young et Josette Brun (qui écrit sur l'Acadie) s'étendent tous sur la participation active des femmes à des entreprises commerciales procédant des liens de parenté. Sur l'appareil judiciaire, on consultera André Lachance, qui traite des femmes et de la criminalité dans *Crime and Criminal Justice in Europe and Canada* (Waterloo, 1981), de L.A. Knafla. André Lachance et Sylvie Savoie sont les auteurs de « Violence, Marriage and Family Honour : Aspects of the Legal Regulation of Marriage in New France », paru dans le cinquième volume de *Crime and*

Criminal Justice, édité par Jim Phillips, Tina Loo et Susan Lewthwaite (Toronto, 1994). France Parent a écrit *Entre le juridique et le social : le pouvoir des femmes à Québec au XVII^e siècle* (Québec, 1991) et (avec Geneviève Postolec) un article primé : « Quand Thémis rencontre Clio : les femmes et le droit en Nouvelle-France » (*Les Cahiers de droit*, 36,1, 1995).

Il existe aussi des ouvrages sur les jeunes, comme *Les délices de nos coeurs : Marie de l'Incarnation et ses pensionnaires amérindiennes, 1639-1672* (Sillery, 1994), de Claire Gourdeau, *Education in New France* (Montréal, 1992), de Roger Magnusson, et *Les petits innocents : l'enfance en Nouvelle-France*, de Denise Lemieux (Québec, 1985). Par ailleurs, on peut se procurer auprès de la Société historique du Canada la brochure de Micheline Dumont sur l'instruction des filles au Québec de 1639 à 1960 (brochure n° 49).

Société historique du Canada
Brochure historique n° 59